

**Recette des Impôts**

**DECLARATION AFFERENTE AU MOIS DE : ..... 20.....**

### IDENTIFICATION DU DECLARANT

Dénomination : ..... Numéro TAHITI 

--	--	--	--	--

Activité exercée : ..... Téléphone : .....

Boîte postale : ..... Code postal : ..... Commune : .....

Qualité (propriétaire du support, régie publicitaire externe, autres à préciser) : .....

	Nature des recettes de publicité perçues pour l'édition ou la diffusion de la publicité commerciale ou des annonces					Total (colonnes 1+2+3+4+5)	Taux	Total taxe à acquitter à la RECETTE DES IMPOTS
	1 Sur supports de presse	2 Sur supports radiodiffusés	3 Sur supports multimédia	4 Sur tous autres supports écrits	5 Sur supports télévisés			
<b>Base d'imposition</b> <i>(prix hors taxe réclamé aux clients pour l'édition ou la diffusion de la publicité commerciale ou de l'annonce)</i>							40%	..... F CFP

La taxe est applicable aux recettes de publicité perçues par toute personne physique ou morale à raison de la diffusion ou de l'édition de publicités commerciales ou annonces faisant la promotion même partielle de produits et boissons mentionnés à l'article LP. 338-2 et à l'article 27 de la délibération n° 2001-208 APF du 11 décembre 2001, quel que soit le lieu de leur conception et de leur réalisation. Sont également redevables de la taxe les personnes qui encaissent auprès d'annonceurs les sommes précitées, pour la part qu'elles ne reversent pas au propriétaire du support.

**IMPORTANT :** La présente déclaration doit être datée et signée par le redevable et remise en un seul exemplaire à la recette des impôts accompagnée du paiement au plus tard le dernier jour du mois qui suit celui au titre duquel la déclaration est effectuée.

**MOYENS DE PAIEMENT :**

Chèque libellé à l'ordre du Trésor Public                       Espèces

Virement bancaire au bénéfice de la Recette des impôts

Préciser le N° TAHITI, la nature de la taxe, le montant payé et la période concernée sans omettre de déposer ou poster votre déclaration

Pour les virements effectués à partir de la Polynésie française – IEOM : 45189 00003 61110000000 45

Pour les virements effectués à partir de la métropole ou de l'étranger - IEOM Iban : FR7645189000036111000000045

A ....., le ..... 202 .....

Signature

### PARTIE RESERVEE A LA RECETTE DES IMPÔTS

Date : .....	Somme :			
N° Op : .....	.....			
N° QUIT : .....		Espèces <input type="checkbox"/>	Chèque <input type="checkbox"/>	Virement <input type="checkbox"/>

La DICP traite vos données personnelles afin de gérer et encaisser l'impôt et dans le cadre des différentes missions de la DICP (réclamations, contrôle fiscal, assistance administrative, etc.). Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et les finalités ultérieures liées aux missions de la DICP, consultez la Notice d'information contribuable (disponible sur le site internet – QR code ci-contre – et à l'accueil de la DICP).

Vous disposez sur vos données des droits d'accès et de rectification, du droit à la limitation de leur traitement et sous certaines conditions, du droit de vous opposer à leur traitement, d'en demander l'effacement. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à [rgpd.dicp@administration.gov.pf](mailto:rgpd.dicp@administration.gov.pf).

Pour toute information ou réclamation, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données à [dpo@administration.gov.pf](mailto:dpo@administration.gov.pf).

